

Mécomptes publics

Retraite à 60 ans : Marine Le Pen malthusienne

Remplacer des retraités par des chômeurs est une idée totalement fautive à long terme



Par François Ecalte

Marine Le Pen s'est engagée à "fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations pour percevoir une retraite pleine".

Le coût de cette mesure serait de 11 Mds € et les dépenses publiques seraient augmentées d'autant, de même que le déficit des régimes de retraite. Le document relatif à "l'équilibre général du projet" qui figure sur le site de la candidate prévoit toutefois que "le retour à l'équilibre des retraites proviendra d'abord et avant tout de la baisse du chômage".

Celle-ci résulterait de la croissance de l'activité, estimée à 2,3 % par an de 2017 à 2022 dans ce document, sans expliquer comment une telle performance, supérieure à toutes les prévisions d'évolution de l'économie française, pourrait être obtenue, si ce n'est par une forte relance budgétaire dont les effets favorables sur l'activité ne sont pas durables.

"L'expérience a déjà été faite en France et dans d'autres pays avec le développement des dispositifs de préretraite financés sur fonds publics, et elle a partout échoué au bout de quelques années"

Selon les défenseurs de cette mesure, la baisse du chômage pourrait également tenir au remplacement de seniors partant en retraite par des chômeurs. L'expérience a cependant déjà été faite en France et dans d'autres pays avec le développement des dispositifs de préretraite financés sur fonds publics, et elle a partout échoué au bout de quelques années. Ces mesures ont aggravé les déficits publics sans effet sur le chômage.

Hausse obligée des prélèvements obligatoires

Si on met en relation sur un graphique les taux de croissance de la population active et de l'emploi dans les pays de l'OCDE sur 20 ans, il apparaît, en moyenne, que si la croissance de la population active est réduite d'un point dans un pays, la croissance de l'emploi y est également réduite d'un point. À long terme, le dynamisme de l'emploi résulte de celui de la population active, dont le taux de chômage est indépendant. La composante structurelle du chômage provient surtout d'un mauvais fonctionnement du marché du travail, du fait notamment de prélèvements trop lourds et de réglementations inadéquates. Si l'emploi ne suit pas l'évolution de la population active dans un pays, c'est à cause de ces dysfonctionnements et non de la hausse du nombre d'actifs.

Avancer l'âge de la retraite est une mesure malthusienne, tout comme les restrictions à l'immigration, les obstacles au travail féminin ou la réduction de la durée du travail. Ces politiques reposent sur l'idée selon laquelle il faut partager des emplois dont le nombre est limité pour réduire le chômage. Or cette idée est juste à court terme, mais totalement fautive à long terme.

"La composante structurelle du chômage provient surtout d'un mauvais fonctionnement du marché du travail, du fait notamment de prélèvements trop lourds et de réglementations inadéquates"

Avancer l'âge de la retraite réduirait le potentiel de production, ce qui est incohérent avec la prévision d'une forte croissance au cours du prochain quinquennat. Elle obligerait, à l'opposé de ce qu'ont fait les autres pays, à augmenter les prélèvements obligatoires pour payer les nouveaux retraités au détriment de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité de la France pour les investisseurs.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François ECALLE.

Par François Ecalte